

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ SUR
SES ACTIVITÉS ET L'ÉTAT DE LA PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE**
Doc. Assembly/AU/6(XIX)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) sur ses activités et l'état de la paix et sécurité en Afrique ;
2. **SE FÉLICITE** des progrès réalisés dans la promotion d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables en Afrique. La conférence félicite le CPS et la Commission ainsi que les Communautés économiques régionales / Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et les règlements du conflit pour leur engagement et leurs efforts ;
3. **NOTE AVEC SATISFACTION** les avancées enregistrées dans la consolidation de la paix aux Comores, en Côte d'Ivoire et au Libéria, et **EXHORTE** les Etats membres et les partenaires internationaux à apporter tout le soutien requis aux processus en cours dans ces pays. La Conférence **SE FÉLICITE** du dialogue engagé en RCA entre le Gouvernement et la classe politique, ainsi que des autres mesures prises pour consolider la paix dans le pays. La Conférence **ENCOURAGE** tous les acteurs concernés en République du Guinée à surmonter les difficultés actuelles en vue de la tenue rapide des élections législatives, dans les conditions de transparence, de liberté et de régularité requise ;
4. **EXPRIME SA GRAVE PRÉOCCUPATION** face à la situation qui prévaut au Mali, **CONDAMNE** l'occupation illégale de la partie nord du pays par des groupes armés, terroristes et criminels, ainsi que le recours à la rébellion armée pour faire valoir des revendications politiques. La Conférence **CONDAMNE ÉGALEMENT** le coup d'état intervenu au Mali le 22 mars 2012, ainsi que les manœuvres de la Junte militaire et de ses soutiens civils visant à entraver la transition en cours et les efforts de la CEDEAO et de l'UA, y compris l'agression physique inacceptable contre le Président par intérim, M. Dioncounda Traoré, le 21 mai 2012. La Conférence **RÉITÈRE** l'attachement indéfectible de l'UA au respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali, qui ne peuvent faire l'objet d'aucune discussion ou négociation, ainsi qu'à l'impératif du respect de l'ordre constitutionnel ;
5. **RÉITÈRE** l'engagement de l'UA, en étroite collaboration avec la CEDEAO et les pays du champ, ainsi qu'avec le soutien des partenaires internationaux, en faveur de la restauration de l'autorité de l'Etat au Nord du Mali. La Conférence **RÉAFFIRME** l'impérieuse nécessité de la restauration effective de l'ordre constitutionnel et **EXIGE** la cessation de toute ingérence de la Junte militaire dans la vie politique du pays. La Conférence **RÉITÈRE** l'appui de l'UA aux efforts de la CEDEAO et des Pays du champ, y compris le dialogue avec les groupes armés disposés à rechercher une solution négociée sur la base des principes de l'UA, la sécurisation des institutions de la transition et l'élargissement du Gouvernement actuel, pour qu'il soit plus représentatif et

plus inclusif. La Conférence **ENCOURAGE** la Commission et le CPS à poursuivre les efforts engagés en vue de promouvoir la nécessaire mise en commun des efforts et la coordination des initiatives dans la recherche d'un règlement à la crise au Mali, y compris à travers l'élaboration d'un concept stratégique qui définit les mesures politiques, sécuritaires et militaires à prendre à cette fin ;

6. **SOULIGNE** la pertinence de la stratégie sur le Sahel adoptée par le CPS à Bamako, le 20 mars 2012, et **APPELLE** tous les acteurs concernés à inscrire leur action dans ce cadre ;
7. **RÉITÈRE** la ferme condamnation par l'UA du coup d'état intervenu en Guinée Bissau le 12 avril 2012 et **SOULIGNE** la nécessité de mettre un terme définitif aux interférences répétées de l'armée bissau-guinéenne dans la vie politique du pays. La Conférence **RÉITÈRE** l'appui de l'UA aux efforts de la CEDEAO et **ENCOURGE** une concertation continue entre les différents acteurs internationaux concernés, à savoir la CEDEAO, l'UA, la CPLP, les Nations Unies et les partenaires bilatéraux, pour favoriser une approche coordonnée de la situation ;
8. **EXPRIME SA GRAVE PRÉOCCUPATION** au sujet de la situation qui prévaut en RDC et **CONDAMNE FERMEMENT** les groupes armés et toutes les autres forces négatives en RDC, auteurs des attaques contre le Gouvernement congolais au Nord Kivu, **EXPRIME SON APPUI** total aux efforts du Gouvernement congolais visant à rétablir la paix et à restaurer l'autorité de l'Etat à l'Est du pays, et **ENCOURAGE** les pays de la région, dans le cadre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement de la région des Grands Lacs, à apporter leur appui aux efforts du Gouvernement congolais;
9. **NOTE ÉGALEMENT AVEC SATISFACTION** les progrès importants qui continuent d'être enregistrés par les pays engagés dans les processus de transition en Afrique du Nord. La Conférence **RENOUVELLE** l'appui de l'UA à la transition en cours en Tunisie, **SE FÉLICITE** de la tenue de scrutins importants en Égypte, en particulier l'élection d'un Président de la République, et **LANCE UN APPEL** à la communauté internationale pour qu'elle apporte le soutien économique et financier nécessaire à ces deux pays en vue de la consolidation des acquis enregistrés. La Conférence **FÉLICITE** le peuple et les acteurs politiques libyens pour avoir réussi à organiser avec succès les élections pour l'Assemblée constituante du 7 juillet 2012, et les exhorte à persévérer dans cette voie en vue de parachever la transition. La Conférence **ENCOURAGE** toutes les parties prenantes dans ces trois pays à œuvrer au succès des processus en cours afin qu'ils répondent aux espoirs nés des révolutions populaires qui y ont eu lieu;
10. **EXPRIME SA PRÉOCCUPATION** face au retard accusé dans la mise en œuvre de la Feuille de route signée à Antananarivo, le 16 septembre 2011, **DEMANDE INSTAMMENT** aux parties malgaches de mettre scrupuleusement en œuvre des engagements pris dans leur esprit et dans leur lettre, et **DEMANDE** aux parties malgaches d'apporter leur entière

coopération à la SADC. La Conférence **SE RÉJOUIT** de l'opérationnalisation du Bureau de Liaison conjoint UA/SADC et **ENCOURAGE** les deux organisations de poursuivre leurs efforts en vue de l'aboutissement de la transition ;

11. **SE FÉLICITE** des progrès qui continuent d'être réalisés dans le processus de paix et les considérations en Somalie, en particulier les acquis obtenues sur le terrain ainsi que la mise en œuvre de la Feuille de route politique de septembre 2011. La Conférence **EXHORTE** les parties prenantes somaliennes à poursuivre et à intensifier leurs efforts en vue d'une conclusion effective de la transition le 20 août 2012, comme prévu, et **RÉITÈRE** la détermination de l'UA de prendre les mesures nécessaires contre tous ceux dont l'action compromet le processus de paix et de réconciliation. La Conférence **FÉLICITE** l'AMISOM pour ces réalisations exceptionnelles et **REND HOMMAGE** aux pays contributeurs des troupes et de police et autres pays intéressés ainsi qu'à l'IGAD pour leur engagement à réaliser une paix durable, la démocratie et la réconciliation en Somalie. La Conférence **LANCE UN APPEL** aux Etats membres et aux partenaires internationaux pour qu'ils fournissent l'assistance nécessaire pour la reconstruction et le redressement dans les zones libres ainsi qu'au secteur de sécurité de la Somalie. La Conférence **EXPRIME** la gratitude de l'UA au Conseil de Sécurité des Nations Unies et aux autres partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur soutien à l'AMISOM et au processus de paix en Somalie. La Conférence **NOTE AVEC SATISFACTION** les résultats de la Conférence de Londres du 23 février 2012 et de la Conférence de suivi d'Istanbul du 31 mai et 1^{er} juin 2012 ;
12. **NOTE** avec satisfaction les progrès réalisés dans la situation sécuritaire et politique au Darfour particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre du Document de DOHA pour la paix au Darfour, **ENCOURAGE** les parties à demeurer engagées à ce processus, **SOULIGNE LA NÉCESSITE** de renforcer les mécanismes prévus dans le Document de DOHA et **LANCE ENCORE UNE FOIS** un appel pour l'intensification des efforts pour fournir l'assistance requise au processus de paix et aux initiatives de redressement rapide. La Conférence **RENOUVELLE SON APPEL** au groupe opposant pour qu'il participe au processus de paix dans le meilleur délai.
13. **DÉPLORE** les combats en cours dans certaines parties du Nil Bleu et du Sud Kordofan, **SOULIGNE** l'urgente nécessité pour les deux parties de cesser immédiatement les hostilités et de faciliter l'accès des agences humanitaires à toutes les populations démunies ainsi que le retour des personnes déplacées et des réfugiés. A cet égard, la Conférence **DEMANDE** au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA de poursuivre les efforts qu'il a commencés en ce qui concerne les deux zones et en particulier, pour accélérer le lancement des négociations entre la République du Soudan et le SPLM-N dans les Etats du Nil bleu et du Sud Kordofan, conformément à la Feuille de route de l'UA et à la Résolution 2046 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
14. **NOTE** que, même si des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la Feuille de route de l'UA du 24 avril 2012, tel qu'approuvé par le Conseil des

Nations Unies par sa Résolution 2046 (2012) du 2 mai 2012, ces progrès ont été néanmoins longs et irréguliers et doivent être accélérés. A cet égard, la conférence **SOULIGNE** la nécessité et l'obligation des parties d'honorer intégralement et rapidement leurs obligations au titre de la Feuille de route en ayant à l'esprit les délais qui sont contenues. La Conférence **SE FÉLICITE** de l'engagement exprimé par les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à promouvoir leur nouvel esprit de partenariat stratégique dans les négociations qu'ils s'engagent à terminer avant le 2 août 2012, tel que prévu dans la Résolution 2046 (2012) ainsi que la Résolution de la définition de la zone frontalière démilitarisée en ayant l'esprit, tel que souligné par le CPS et le Conseil de sécurité des Nations Unies, que la carte du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA de novembre 2011 ne porte en aucun cas préjudice au résultat de la démarcation finale de la frontière et à la résolution des zones disputées. La Conférence **SE FÉLICITE** de l'acceptation par le Gouvernement du Soudan de la proposition conjointe UA/Ligue des Etats Arabes et Nations Unies concernant l'accès des humanitaires aux populations affectées dans les régions du Nil Bleu et du Sud Kordofan et **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de tous les éléments de la proposition, en particulier en participant à l'évaluation de la situation humanitaire et en déployant des observateurs pour veiller à ce que l'assistance soit apportée d'une manière transparente et neutre ;

15. **EXPRIME SA GRATITUDE** au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA et à ses membres, les Présidents Thabo Mbeki, Abdulsalami Abubakar et Pierre Buyoya ainsi qu'à l'équipe d'appui au Groupe pour leurs efforts et leur engagement exceptionnels. La Conférence **DEMANDE INSTAMMENT** aux Etats parties d'étendre toute la coopération nécessaire au panel. La Conférence **EXPRIME SA GRATITUDE** également aux partenaires multilatéraux et bilatéraux pour leur appui aux efforts du Groupe de mise en œuvre et **LANCE UN APPEL** pour l'unité d'objectif et d'action en vue de faciliter l'achèvement rapide et réussi des négociations.
16. **EXPRIME SA PRÉOCCUPATION** au sujet de l'impasse qui persiste dans les processus de paix entre l'Erythrée et l'Éthiopie et **RÉAFFIRME** l'appel de l'UA pour l'intensification des efforts de l'Afrique en vue d'aider les deux pays à surmonter, les difficultés actuelles, à normaliser leurs relations et à jeter les bases pour une paix et une sécurité durable en Afrique. La Conférence **RÉITÈRE ÉGALEMENT** l'urgente nécessité de la mise en œuvre effective et scrupuleuse de l'Accord du 6 juin 2010 entre Djibouti et l'Erythrée et **DEMANDE** au CPS d'assurer activement le suivi de la question et de lui faire rapport à cet effet.
17. **SE FÉLICITE** des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du seigneur (RCI-LRA) et **ENCOURAGE** les pays concernés et la Commission à persévérer dans leurs efforts. La Conférence **EXPRIME LA GRATITUDE DE L'UA** aux partenaires internationaux qui ont apporté leur soutien aux efforts déployés pour l'élimination de la LRA.

18. **SOULIGNE** la nécessité d'intensifier les efforts en vue de la reconstruction et du développement post-conflit pour consolider la paix là où elle n'est pas réalisée. A cet égard, La Conférence **SE FÉLICITE** du lancement de l'Initiative de solidarité africaine du 13 juillet 2012 et **DEMANDE** à la Commission d'assurer le suivi nécessaire et de lui faire régulièrement rapport sur les progrès réalisés et les défis rencontrés.
19. **EXPRIME SA GRAVE PRÉOCCUPATION** face à la banalisation du recours à la rébellion armée pour faire prévaloir des revendications politiques, **SOULIGNE** la gravité que cette tendance fait peser sur la viabilité des processus démocratiques sur le continent, ainsi que sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, et **CONDAMNE FERMEMENT** cette pratique ainsi que tout soutien aux rebellions armées. La Conférence **CONDAMNE ÉGALEMENT** les tendances sécessionnistes observées dans certaines parties du continent, notamment au Mali. La Conférence **SOULIGNE** l'attachement indéfectible de l'UA au principe de l'intangibilité des frontières héritées par les pays africains lors de leur accession à l'indépendance ainsi qu'au respect de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de ses Etats membres. La Conférence **DEMANDE** à la Commission de lui soumettre des recommandations concrètes sur les voies et moyens les meilleurs pour faire face au fléau du recours à la rébellion armée et à celui des revendications sécessionnistes.



Decision on the Report of the Peace and Security Council on its Activities and the State of Peace and Security in Africa Doc. Assembly/Au/6(Xix)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/75>

Downloaded from African Union Common Repository